

## Prépa DJCE Lyon

Par **fleurette**, le **20/02/2012** à **17:05**

Bonjour. J'aimerais savoir si quelqu'un sait comment se déroulent les modalités d'accès au master 1 prepa djce de lyon et particulièrement l'entretien. Les questions posées lors de l'entretien sont de quel type et en quelle langue? Anglais francais? Ce serait bien si une personne l'ayant passé pouvait me donner quelques renseignements. Merci.

Par **Yn**, le **20/02/2012** à **17:47**

Salut,

Je ne peux pas t'apporter de réponse, mais je me pose une question : il existe un M1 qui prépare uniquement l'accès pour un DJCE ?

Par **fleurette**, le **20/02/2012** à **18:14**

En fait, ce master est un master de droit des affaires comme les autres, avec une petite particularité, celle d'être axée sur le DJCE

Par **candidat**, le **21/02/2012** à **03:35**

Bonjour,

Je suis également dans la même position que mes camarades :

En effet, je me pose de nombreuses questions portant sur la prépa-DJCE de Lyon , précisément sur la sélection.

Concernant cette dernière, quelle est la moyenne requise pour compter être pris à l'entretien ?

Environ combien de personnes sont admises à l'entretien ? sur ces personnes admises environ combien sont retenues ?

Merci de bien vouloir nous éclaircir sur ce forum (bien que je sois conscient que seul une

personne ayant participé a cette formation soit en parfaite mesure de nous répondre, j'invite tous ceux et celles ayant des informations sur l'admission à la prépa-djce à se manifester [smile3]).

Par **fleurette**, le **21/02/2012** à **16:12**

Je les invite également :-). Difficile de trouver une personne qui l'ait fait sachant que la sélection paraît rude.

Par **candidat**, le **21/02/2012** à **17:41**

effectivement , la sélection se doit d'être rude , étant donné qu'elle ne prévoit qu'un nombre réduit de places (environ une vingtaine si mes souvenirs sont bons ;)...

Par **candidat**, le **28/02/2012** à **13:30**

Bonjour fleurette,

je viens à toi pour savoir si tu aurais du nouveau concernant la prépa-djce ?

sais-tu notamment quelles sont les dates de retrait et dépôt des dossiers de candidature ?

Bien sûr , si toi aussi tu as des questions n'hésites pas...

Par **DJCE**, le **04/04/2012** à **21:45**

Bonsoir,

Voici quelques précisions :

- Il y a environ 18/19 étudiants au M1 (magistère) et 33/34 étudiants en DJCE (M2).
- Il est préférable d'avoir une mention à la licence pour accéder au M1. Cependant, certains étudiants sont au DJCE alors qu'ils n'ont jamais eu de mention. Ce n'est pas rédhibitoire, mais c'est toujours un plus pour se démarquer puisque la sélection est rude.
- Il est préférable d'avoir un ou plusieurs stages et de parler correctement l'anglais. Une fois encore, ce n'est pas rédhibitoire, mais c'est un plus.

La sélection a lieu en deux temps :

1) Admissibilité : Dossier + CV + Lettre de motivation

## 2) Admission : Oral

Concernant la date de retrait des dossiers, je vous invite à vous renseigner sur le site de l'IDEA.

Par **candidat**, le **04/04/2012** à **22:25**

Bonsoir DJCE,

Tout d'abord merci pour ces renseignements.

Néanmoins, j'aurais d'autres questions :

- Au bout de combien de temps peut espérer avoir une réponse pour savoir si on est admissible à l'entretien ou pas ?

-En ce concernant l'Oral,s'agit-il d'un entretien de motivation (personnalité) ou peut-il également donner lieu à des questions techniques sur le droit des affaires?

- Et finalement , l'entretien se passe t-il en anglais ?